



# Le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou le Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA)

## ➤ Accès et finalités du diplôme

Le **Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou le Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA)** se prépare en deux ans après une classe de 3<sup>e</sup> de collège ou une classe de 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole ou après un parcours préparatoire à l'apprentissage (DIMA...), en un an après un premier CAP ou après une classe de seconde professionnelle en accédant directement à la classe terminale du CAP.

Il a pour objectif de former des employés ou des ouvriers qualifiés dans un métier précis qui s'inséreront rapidement dans la vie active.

Il peut permettre également de poursuivre des études en Bac professionnel.

## ➤ Organisation de la formation

Elle s'organise généralement autour de trois types de modules qui peuvent prendre des dénominations différentes suivant les spécialités de la formation.

### . Modules d'enseignement général :

- Expression française et communication
- Traitement de données et mathématiques
- EPS, santé et sécurité
- Monde actuel

### . Modules d'enseignement professionnel propres à la spécialité :

- Techniques et pratiques professionnelles
- Entreprise et vie professionnelle
- Bases scientifiques des techniques professionnelles
- Approfondissement professionnel

### . Module facultatif de langue vivante.

(obligatoire pour certains diplômes, la restauration par exemple)

Si votre profil scolaire ne correspond pas aux conditions d'accès prévues, renseignez-vous auprès d'une MFR pour obtenir une réponse personnalisée.

## ← En Maison familiale rurale

La formation est organisée en alternance principalement en formation scolaire ou sous statut d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation sur la base de 14 à 16 semaines de formation à la MFR et le reste du temps en formation en entreprise.

### Avec l'alternance, un parcours de réussite

Par l'alternance mise en œuvre dans les Maisons familiales rurales les élèves :

- découvrent la **vie en entreprise**,
- entrent progressivement dans le **monde des adultes**,
- poursuivent leur **formation générale** tout en développant des **compétences liées à un métier**,
- préparent un **diplôme** et une **qualification reconnus**,
- valorisent leurs **qualités personnelles**,
- s'engagent par étapes **dans un parcours de réussite** d'abord dans un cycle CAP puis en Bac professionnel et ensuite éventuellement en BTS (Brevet de technicien supérieur).

### Une pédagogie adaptée

**L'alternance des Maisons familiales rurales** associe étroitement les temps de formation en milieu professionnel et les temps de formation à l'école. Tous les adultes présents autour du jeune sont engagés dans sa réussite :

- **Le maître de stage** fait bénéficier le jeune de son expérience.
- **L'équipe de formateurs** utilise les réalisations des élèves en entreprise pour apporter ou compléter les connaissances théoriques et générales.
- **La famille** joue pleinement son rôle éducatif. Elle est associée :
  - aux activités de son enfant et à son évolution,
  - à la vie de l'établissement.

A travers la démarche des Maisons familiales rurales, la formation à un métier n'est plus l'unique finalité. Les méthodes pédagogiques suscitent également l'esprit de curiosité et de recherche, les capacités d'initiative, la prise de parole, la formulation d'un projet,...

**L'alternance permet au jeune de comprendre ce qu'il vit et de développer ce qu'il est.**

### Un climat éducatif familial

Dans **des établissements à taille humaine** où chacun est connu et reconnu, les Maisons familiales rurales :

- Ecoutent et accompagnent les adolescents **par un suivi personnalisé**.

- Mobilisent les parents et les maîtres de stage pour apporter **des réponses concrètes aux attentes des jeunes**.
- Propose **une vie de groupe** qui facilite l'apprentissage de la responsabilité, du respect de l'autre, de l'autonomie, de la collectivité.
- Favorisent **l'ouverture culturelle** par de nombreuses activités.

Dès les démarches d'inscription\*, un entretien avec le responsable de l'établissement permettra de préciser le ou **les projets de chaque jeune** et de conseiller les familles.

(\* Compte tenu du nombre limité de places dans certaines classes, les renseignements pour les inscriptions doivent se faire le plus tôt possible.)

## ← Délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré après avoir subi les épreuves d'examen dans les domaines généraux et professionnels à la fin des deux ans. Dans certaines MFR habilitées, une partie des épreuves professionnelles se déroule en cours de formation.

Compte tenu des objectifs du CAP, les épreuves professionnelles à fort coefficient sont fondamentales.

Un CAP. s'obtient également par la validation des acquis de l'expérience.

**Attention : L'accès, les contenus, l'organisation et les conditions d'examen décrits ci-dessus correspondent aux formations conduites sous statut scolaire, par apprentissage ou contrat de professionnalisation. Pour la formation continue (à destination des adultes) des règles spécifiques existent. Contacter les Centres concernés pour plus de précisions.**

## ← Et après...

Après le CAP ou le CAPA, il est possible, si les résultats scolaires sont bons, d'accéder à :

- Une première **Baccalauréat professionnelle**, sur demande de la famille et après avis du conseil de classe, dans une spécialité de Baccalauréat professionnel en cohérence avec celle du CAP obtenu.
- De faire une formation courte sur un an pour une adaptation à l'emploi : un certificat de spécialisation, une **mention complémentaire**...
- De préparer un **titre** (voir la fiche sur les titres) de type de ceux préparés par les Maisons familiales rurales.

Il est également possible d'entrer dans la vie active. Le choix d'une filière n'est pas définitif. L'essentiel est d'obtenir une qualification en prenant appui sur la motivation. Cette première étape permet :

**Projet personnel**

**Rien n'est définitif.  
Il est toujours possible de reprendre une formation suivant**

- de **poursuivre des études**,
- **d'entrer dans la vie active**,
- de **construire un projet**.

Avec les Maisons familiales rurales, vous aurez :

## Des diplômes et l'expérience en plus

### Une reconnaissance officielle

Les Maisons familiales rurales dispensent **des formations sous contrat avec l'Etat** (en formation scolaire par alternance ou en contrat d'apprentissage).

Les jeunes préparent les **examens nationaux officiels** du ministère de l'Agriculture ou de l'Education nationale. Au-delà du diplôme, les Maisons familiales rurales insistent sur le développement de la personnalité.

### Des expériences validées

Grâce à l'alternance, les adolescents découvrent la réalité des métiers, le monde du travail et des adultes. Ils se constituent **un portefeuille de compétences** qu'ils pourront faire valoir lors de leur recherche d'emploi. Ils développent un réseau de relations.

### Une formation par étapes

Les Maisons familiales rurales encouragent chaque jeune à **poursuivre des études**.



## Options et spécialités des CAP existants dans les Maisons familiales rurales

Certains CAPA sont actuellement en rénovation. Renseignez-vous sur les options disponibles. Il existe plus de 200 spécialités de CAP en France. Les Maisons familiales en préparent une soixantaine.

### Principaux CAP de l'Education nationale préparés dans les MFR (essentiellement par apprentissage)

- CAP Agent de prévention et de sécurité
- CAP Agent polyvalent de restauration
- CAP Boulanger
- CAP Charcutier-traiteur
- CAP Charpentier bois

CAP Composites, plastiques chaudronnés  
 CAP Conducteur opérateur de scierie  
 CAP Conduite d'engins de travaux publics  
 CAP Constructeur bois  
 CAP Constructeur en canalisations des travaux publics  
 CAP Couvreur  
 CAP Cuisine  
 CAP Employé de commerce multi-spécialités  
 CAP Employé de vente spécialisé Produits Alimentaires  
 CAP Employé de vente spécialisé Produits d'équipement courant  
 CAP Fleuriste  
 CAP Froid et climatisation  
 CAP Gestion des déchets et propreté urbaine  
 CAP Installateurs sanitaires  
 CAP Installateurs thermiques  
 CAP Maçon  
 CAP Maintenance de bâtiments de collectivités  
 CAP Maintenance des matériels/Matériels de parcs et jardins  
 CAP Maintenance des matériels/Matériels de travaux publics et de  
 manutention  
 CAP Maintenance des matériels/Tracteurs et matériels agricoles  
 CAP Maintenance des véhicules automobiles/Véhicules particuliers  
 CAP Maintenance et hygiène des locaux  
 CAP Maintenance sur systèmes d'aéronefs  
 CAP Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du  
 bois/Mécanicien affuteur de sciage- tranchage- déroulage  
 CAP Mécanicien d'entretien d'avions/Moteurs à pistons  
 CAP Mécanicien en matériels de parcs et jardins  
 CAP Mécanicien en tracteurs et matériels agricoles  
 CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement  
 CAP Menuisier installateur  
 CAP Opérateur des industries du recyclage  
 CAP Pâtissier  
 CAP Pâtissier-glacier-chocolatier-confiseur  
 CAP Peintre applicateur de revêtement  
 CAP Peinture- vitrerie- revêtement  
 CAP Petite enfance  
 CAP Préparateur en produits carnés/Boucher  
 CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques  
 CAP Restaurant  
 CAP Serrurier métallier  
 CAP Services en brasserie-café  
 CAP Services hôteliers  
 CAP Tailleur de pierre/Marbrier du bâtiment et de la décoration  
 CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements  
 automobiles

**Principaux CAPA du ministère de l'Agriculture préparés dans les MFR (essentiellement en formation scolaire par alternance et par apprentissage)**

CAPA Entretien de l'espace rural  
 CAPA Lad-jockey- lad-driver  
 CAPA Maréchalerie

CAPA Production agricole, utilisation des matériels/Productions animales  
CAPA Production agricole, utilisation des matériels/Productions végétales  
CAPA Productions horticoles/Pépinières  
CAPA Productions horticoles/Productions florales et légumières  
CAPA Services en milieu rural  
CAPA Soigneur d'équidés  
CAPA Travaux forestiers/Bûcheronnage  
CAPA Travaux forestiers/Sylviculture  
CAPA Travaux paysagers  
CAPA Vigne et Vin

**Consulter le moteur de recherche sur le site web : [www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr) pour connaître les lieux de formation.**